

On écrit de Dunkerque :

« La pêche du hareng est, cette année, des plus satisfaisantes. Le marché dunkerquois s'en est ressenti favorablement. Il paraît que les chiens de mer si vaillamment combattus (dans les journaux) depuis Dunkerque jusqu'à Marseille, ne sont pas aussi diables qu'ils en ont l'air. Les parasites enfants de Neptune ont respecté cette fois notre précieuse denrée. Le Journal de Calais cite une pêche quasi miraculeuse faite par un bateau de ce dernier port. Un banc de harengs s'est jeté dans ses filets, et d'un seul coup, on en a pris 2,000 ! Si le bas des filets ne s'était pas relevé et cargué autour de la ligne flottante, l'heureux pêcheur prenait 5,000 poissons. C'était une affaire de 500 fr. Il y a peu d'exemples d'une pareille abondance. »

Dans la séance du 6 octobre, l'Académie d'Arras a nommé membre correspondant M. Mairesse, directeur du télégraphe à Lille, lauréat du concours sur la télégraphie électrique.

Le drainage a pris un développement considérable depuis quelque temps. M. le ministre du commerce vient de demander à tous les préfets de l'empire un rapport circonstancié pour établir la comparaison entre les terrains drainés et ceux qui ne le sont pas encore.

On annonce le mariage de M^{lle} Mocquart, fille du chef du cabinet de l'empereur, avec M. Raimbaux, fils d'une des hautes notabilités industrielles de la Belgique, l'honorable propriétaire du bassin houiller de Hornu.

L'année 1858, dans laquelle nous ne tarderons pas à entrer, sera la 2.^e année de la 659.^e olympiade.

En 1858, le carnaval aura lieu le 16 février et le jour de Pâques le 4 avril.

Les plus hautes marées de 1858 arriveront les 15 mars, 13 avril, 9 août, 7 septembre et 22 octobre.

L'Almanach de Gotha pour 1858, qui vient de paraître, compte 47 empereurs, rois, grands-ducs, ducs et princes régnants en Europe.

Le plus âgé des souverains est le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, né le 12 août 1779, et, après lui, le roi de Wurtemberg, qui est né le 27 septembre 1781.

Le prince qui compte le plus long règne est le prince de Schaumbourg-Lippe. Son avènement date du 13 février 1798.

Le roi des Belges, né le 16 décembre 1790, occupe le sixième rang, le roi de Prusse le onzième; les princes les plus jeunes sont : le roi de Portugal, né le 16 septembre 1837, et le duc de Parme, né 9 juillet 1848.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 26 octobre 1857.

Logique scientifique. — Physique : 1 Boyenval. 2 Rapy. 3 Donzé.

Logique littéraire. — Dissertation française : 1 J. Dutilleul.

Rhétorique. — Anglais : 1 Regnault. 2 Domarle.

Allemand : 1 Chauvin, 2 Ravel.

- Seconde scientifique. — Mathématiques : 1 Bettremieux. 2 Rigaut. 3 De Wulf. 4 Bellet.
- Seconde littéraire. — Vers latins : 1 Ducamp. 2 Broudehoux.
- Troisième littéraire. — Vers latins : 1 Losson. 2 Laigle.
- Quatrième. — Version grecque : 1 Brédart.
- 5^e Tock. 3 Ducrocq. 4 Paquet.
- Cinquième. — Grec : 1 Spriet. 2 Verdier.
- 3 Duchaufour. 4 Ducrocq.
- Sixième. — Français : 1 Obin. 2 Destombes. 3 P. Desrousseaux. 4 Baggio.
- Septième. — Latin : 1 Smet-Jamar. 2 F. Petitbon. 3 Guffroy. 4 Lefebvre.
- Huitième. — Exercices latins : 1 Sinsouilliez. 2 Meunier. 3 Plaideau. 4 Dathis.
- Commerce (1^{re} année). — Orthographe : 1 Wartelle. 2 Manger. 3 Deroelle. 4 Tireur.
- Deuxième année. — Français : 1 Démanet. 2 Druet. 3 Leleu.
- Troisième année. — Chimie : 1 Dewaleyne. 2 Schotmans. 3 Cuenin. 4 Plaideau.
- Ecole préparatoire à la huitième : 1 Pannier. 2 Delesalle. 3 Godfrin. 4 Ternoy.

Le professeur, E. PETITBON.

LES NÉCESSAIRES.

Calendrier historique de Roubaix.

NOVEMBRE. — Deuxième semaine.

11 novembre 1298. — Raoul de Clermont, comte de France, donne à Mgr. Oudart de Gramailles, chevalier, et à ses hoirs, le fief qui appartenait à messire Alard de Roubaix dans la ville de Mons lès Fives, tenu de M^{lle} de Willerval, pour lui tenir lieu de 120 livres de terre au tournois que le roi avait donné audit Oudart et qu'il avait promis d'assigner sur les forfaiures de Flandre.

12 novembre 1729. — Monseigneur le prince de Lowenstein, évêque de Tournay, approuve et confirme la fondation de la chapelle de Notre-Dame-des-Affligés en l'église paroissiale de Roubaix.

13 novembre 1520. — Mandement de l'official de Tournay qui ordonne au curé de Roubaix de faire saisir, pour être conduit devant la Cour et y être jugé, le nommé Guillebert Desplanques, dit Meriin, fils de Jean, lequel, à la faveur de la nuit et assisté de deux Hennuyers, a attendu sur le cimetière de l'église de laïc Simon Deleruyelle et l'a frappé d'un coup mortel.

13 novembre 1731, à Versailles. — Le roi en son conseil permet aux magistrats de Roubaix de lever et percevoir pendant 10 ans, à commencer du 1^{er} janvier 1732, les droits de péage et de chaussée ci-après :

- 4 patar sur chaque chariot attelé d'un ou de deux chevaux.
- 3 liards sur chaque cheval chargé.
- 8 liards sur chaque chariot chargé et attelé de trois chevaux et plus.
- 3 patars sur chaque chariot chargé de bois et charbon qui sera voituré par des étrangers et passera aux avenues et sur les pavés du bourg;

Pour le produit être employé sans divertissement à l'entretien des pavés et ponts dudit bourg.

14 novembre 1738. — Le pape Clément XII érige en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, la confrérie du Saint-Sacrement.

14 novembre 1842. — Inauguration de la section du chemin de fer de Lille à la frontière, par Roubaix.

15 novembre 1677. — Les exécuteurs du testament de feu Jean Pruss, doyen, pasteur de

Roubaix, certifient que suivant compte du 12 novembre de la même année, ils sont redevables à la succession dudit pasteur de 1,546 livres, 5 gros, 6 deniers, et que l'église, la chapelle de Saint-Joseph et les pauvres de Roubaix sont héritiers universels dudit Jean Pruss, à charge.

1^o Par l'église de célébrer un obit tous les ans et de donner une fois seulement à la confrérie de la Très-Sainte-Trinité la somme de 36 livres parisis.

2^o Par la confrérie de Saint-Joseph de douze messes basses par an, dont six à célébrer à la chapelle de Saint-Joseph bâtie sur le triez du Fontenoit.

3^o Par les pauvres d'un obit annuel à perpétuité.

15 novembre 1781. — Une ordonnance des magistrats de Roubaix enjoint à tous maîtres maçons, charpentiers, couvreurs, et à leurs ouvriers de se rendre sur les lieux des incendies au premier avis, à peine de 500 liv. d'amende ou de prison.

Nouvelles & Faits divers.

— Le fait suivant forme, depuis quelques jours, le sujet de tous les entretiens à Bruxelles :

Un commissionnaire de place avait, — il y a près de quatre ans, — remis, un jour, au propriétaire de l'Hôtel des Etrangers, une boîte d'une certaine dimension, en forme de carton à chapeau, envoyée, avait-il déclaré, par un Anglais qui demandait qu'on lui préparât une chambre dans le même hôtel pour le lendemain ou le surlendemain.

Le lendemain, le surlendemain, les jours suivants, les mois et quatre années enfin s'écoulaient sans que l'hôtelier vit venir le possesseur de la boîte, laquelle finit par être oubliée dans un grenier, où elle avait été reléguée après quelques jours d'attente.

Mais mercredi, à la suite de lectures de journaux ayant trait au dramatique assassinat récemment commis à Londres, il vint une idée aux détenteurs de ce colis abandonné : cette idée, c'est que, les assassinats suivis de mutilation étant d'un certain usage en Angleterre, il pouvait fort bien se faire que le contenu de la boîte ne fût autre que quelque tête humaine ou quelque fragment de cadavre habilement mis à l'abri des investigations de la justice, grâce à l'adjonction d'un complice involontaire.

Cette supposition une fois admise, l'hôtelier ne voulut pas attendre une minute de plus pour en vérifier l'exactitude. Il fit sauter le couvercle de la boîte : des papiers en remplissaient l'intérieur. Cela était déjà préférable à ces débris humains. Mais quelle ne fut pas la surprise de l'auteur de la perquisition, lorsqu'en examinant ces papiers, il les reconnut pour des bank-notes représentant en total une valeur de 60,000 liv. st., (1,500,000 fr. de notre monnaie!)

La boîte et son riche contenu furent immédiatement remis aux mains de la police.

Toutes sortes de conjectures circulèrent d'abord sur cette étrange trouvaille : l'auteur de l'envoi de la boîte était-il un voleur qui, se voyant menacé d'être découvert, avait jugé prudent d'abandonner son butin ? ou bien était-ce un riche personnage qui était mort, soit subitement, soit assassiné, le jour même ou le lendemain de l'envoi ? Voilà ce que l'on ignorait absolument. Toujours est-il que l'incident faisait grand bruit et que, dès avant-hier matin, la rumeur publique, qui va toujours grossissant les objets, cotait au chiffre de deux millions au

lien d'un et demi, l'importance de la découverte faite à l'Hôtel des Etrangers.

Mais, dès l'intervention de la police, les billets de banque avaient été transmis au consulat anglais, qui en avait immédiatement expédié trois à Londres pour en faire vérifier le bon aloi.

Or, jeudi soir, une dépêche télégraphique, envoyée par la Banque d'Angleterre, déclarait fautive la totalité des bank-notes. L'imitation, toutefois, était tellement parfaite, et plusieurs étaient revêtues en outre du timbre de maisons de banques françaises si habilement contrefait, que des changeurs de Bruxelles, consultés sur leur valeur, avaient offert d'en prendre contre argent comptant.

Nous apprenons encore que des agents de police de Londres viennent d'être envoyés à Bruxelles pour prendre part à l'instruction de cette curieuse affaire.

— Nos lecteurs se rappellent que le Journal du Loiret rattachait dernièrement au drame de Watteolo-Bridge, la disparition de Montargis d'un sieur B... Le Journal de Granville vient de faire cesser toute hypothèse en publiant le dénouement véritable de cette mystérieuse disparition. Après avoir rappelé les faits déjà connus, il continue en ces termes :

« La famille désolée, ne sachant où diriger ses recherches, portait de tous côtés ses douloureuses investigations, et les journaux du pays se livraient aux suppositions les plus sinistres.

C'est enfin à Granville que, le 30 octobre dernier, s'est dénoué cet événement mystérieux.

« Un voyageur arrivait dans notre ville il y a quatre jours et descendait à l'Hôtel des Trois-Couronnes. Avant-hier, ce voyageur parut atteint d'une grave indisposition ; on s'empressa de lui donner des soins de tous genres ; un médecin fut appelé pour lui prodiguer de son côté le secours de l'art, et on songea à écrire à sa famille pour lui annoncer ce qui se passait. Or, d'après les renseignements auxquels il a fallu recourir à cet effet, on a reconnu que ce voyageur était positivement M. Beuron, l'absent si vivement recherché de toutes parts, et dont la disparition inexplicable avait jeté toute une honorable famille dans la désolation la plus profonde.

« M. le maire de notre ville, immédiatement prévenu de cette découverte, s'est hâté d'en informer, par voie télégraphique, la famille de M. Beuron, qui doit venir, aujourd'hui ou demain, chercher ce membre chéri dont elle pleurerait si amèrement l'absence depuis un mois. »

— A propos du « mystère du pont de Watteolo », nous lisons dans le Standard :

« Depuis quelques mois, quatre Français demeuraient dans le voisinage de Lambeth ; c'étaient des tailleurs. L'un d'eux était considéré comme le patron et il passait pour être riche. Il y a environ cinq semaines, il a disparu dans des circonstances très-étranges. Le soir du jour où le sac de nuit fut trouvé sous les arches du pont de Waterloo, la propriétaire de la maison déclara que deux des hommes étaient sortis avec un paquet très-lourd. Lorsqu'elle leur en fit l'observation, ils répondirent que c'est parce qu'il était doublé en plomb.

« Dans la même maison on avait aussi remarqué du sang sur le siège du lieu d'aisance, après qu'un des hommes y avait été. Une circonstance curieuse encore, c'est que la propriétaire de la maison ayant vu le sac de nuit à Bowstreet s'est presque évanouie ; quoiqu'elle paraisse certaine que c'est celui qu'elle a vu chez elle, elle n'ose-rait cependant pas l'affirmer. »

grands seigneurs d'autrefois auraient cru déroger, en s'occupant de la vente d'un cheval, soit qu'ils laissent à leur cocher... Nos lions d'aujourd'hui font les maquignons. Il est vrai, qu'en revanche, il y a des maquignons qui font les lions. Cette dernière variété est, sans contredit, la plus perdue. Cette fois, le bout de l'oreille est soigneusement caché.

Le maquignon-lion est toujours un bel homme, (il est indispensable qu'il ait le physique de l'emploi). Ses manières sont distinguées. S'il a de l'esprit, sa conversation est choisie, variée ; il a une teinte légère de tous les arts, de toutes les industries. Chose remarquable, il parle rarement de ses voitures, objets de l'admiration de ses futures victimes. S'il est bête, ce qui arrive quelquefois, il tire partie de sa jolie figure ; il répand sur toute sa personne un vernis charmant de mélancolie qui le poétise aux yeux des femmes dont il s'efforce d'obtenir les suffrages pour arriver au mari plus facilement. C'est toujours un inconnu ; il a soin de s'entourer d'un mystère aussi impénétrable que possible. Il laisse le champ libre aux conjectures qu'il dirige lui-même par un fil invisible. Il n'a jamais rien dit à personne de sa position de famille et de fortune ; la renommée qui est très-bavarde et à l'imagination très-riche, comme on sait, publie pourtant qu'il est au moins comte ou baron ou fils de quelque burgrave. C'est un grand seigneur qui voyage incognito pour échapper aux poursuites d'une famille puissante dont il a pourfendu un rejeton mâle ou enlevé un rejeton femelle. Et comme il mène grand train, comme il a une livrée, comme rien n'approche du luxe de ses équipages et de ses chevaux, on n'accuse pas la renommée de mensonge.

Ne croyez pas qu'il aille au devant de ses dupes. Il ne fait jamais une seule avance, et il n'accepte que des connaissances raisonnablement riches ; peu à peu on se lie plus étroitement.

Le maquignon-lion est beau joueur, buveur intrépide, cavalier infatigable, écuyer consommé ; on joue, on boit, on fait des cavalcades dans lesquelles il a soin de monter un cheval passable qui, sous lui, paraît valoir le double de sa valeur réelle. Chacun désire s'approprier le superbe animal, on se le dispute, on supplie le propriétaire de consentir à le céder. Le plus souvent il refuse, c'est son cheval de prédilection... Mais pour faire plaisir à ses amis il veut bien les laisser choisir dans son écurie, repaire de chevaux malingres, vicieux, mais élégants et artistement médicamentés par des moyens à lui connus.

Vous croyez traiter avec un haut personnage, ou au moins un homme comme il faut ; vous n'osez prendre avec lui les précautions d'usage ; par délicatesse, vous négligez de vous faire accompagner par un homme spécial, plein de confiance et de bonne foi, vous prenez le cheval, les yeux fermés.

Au bout de trois ou quatre jours vous vous apercevez que votre cheval est boiteux, qu'il est entièrement taré. Vous vous dites : « ce n'est rien, M. ... me le reprendra, ce n'est pas un maquignon. »

Vous êtes plongé dans une double erreur : il ne vous le reprendra pas et c'est un maquignon renforcé.

Ce type n'est pas une invention ; il est tout bonnement copié d'après nature, et il a fait, en chair et en os, assez de dupes à Tourcoing, il y a une quinzaine d'années, pour qu'on se le rap-

pelle parfaitement.

Les amateurs de chevaux sont, à un certain degré, plus ou moins des maquignons. Ils trompent, non pour gagner de l'argent, cela leur importe peu, mais pour jouer un bon tour à l'acheteur, fut-il leur meilleur ami. Je dirai même plus : le meilleur ami a plus de chances qu'un autre d'être trompé. Les exemples sont nombreux, nous en citerons un seul... Il n'y a qu'à choisir.

M. X... avait acheté, à un tiers, un cheval ayant appartenu à M. Y... Comme cela arrive souvent, il reconnut après quelques jours d'épreuve qu'il était enrossé (le mot se trouve au vocabulaire du Jockey-club).

M. X..., en amateur raffiné, en homme de cheval irréprochable, se garda bien de se plaindre ; il vanta, au contraire, son acquisition, tout en ayant l'intention bien arrêtée de le céder le plus vite possible. Il procéda immédiatement à la transformation du cheval. Un traitement en règle commença, continua exactement, et rendit le cheval méconnaissable.

Un des défauts de l'animal était une froideur, une absence complète de moyens. Il était devenu ou du moins paraissait être devenu d'une ardeur presque dangereuse.

M. X... rit dans sa barbe ; il tenait sa vengeance.

Il fit d'abord courir le bruit qu'il avait vendu son cheval.

M. Y... n'en avait pas racheté d'autre. Averti par un compère que M. X... en possédait un très-bon, il alla le trouver.

« Mon cheval n'est pas à vendre, dit M. X..., mais je suis fort aise de vous le montrer ; c'est

une rude bête. »

On fit sortir le cheval. Le domestique, qui le menait en main, le conduisit devant son maître. Celui-ci fut pris d'un éternuement prolongé et se moucha à plusieurs reprises.

« A votre souhait ! » dit M. Y. ...

Le cheval se cabrait et enlevait son palfrenier.

« Diable ! il est vif... »

« Un peu de gaieté... il n'est pas sorti depuis deux jours. »

Nouveaux éternuements, nouvelles pointes de cheval.

« C'est stupide d'être enrhumé ainsi, dit M. X... »

« Tenez-vous les pieds chauds et frottez-vous le nez avec du suif, » dit M. Y. ... qui était de ces gens ayant toujours un remède prêt pour chaque maladie.

Les éternuements calmés, ce dernier fit sérieusement des propositions d'achat et offrit une somme assez ronde.

M. X... se défendit longtemps... et fit bien constater devant plusieurs témoins que, s'il consentait, ce n'était que sur les instances pressantes de M. Y... qui emmena son nouveau cheval, non sans quelque appréhension, vu les courbettes qu'il lui avait vu faire.

Mais l'animal se conduisit, pendant le trajet, de la façon la plus pacifique.

En attachant le cheval à l'auge, le domestique de M. Y... poussa une exclamation de surprise.

« Mais c'est Coco, ça, Monsieur ! »

« Ça, Coco, tu es fou?... la robe ressemble un peu à la sienne, mais Coco était froid, paresseux ; j'ai vu faire à celui-ci des sauts à démolir une voiture. »

— L'culier priétaire, rir ass dernier fusil a En dép atteint horribl second attein qui re après. l'une a ont été avait p trouve L'autr âgé de mune

— I les au mérita Châtea trois i de pos francs de sa Il de trice f à ses d de fait se per Quand de des vidus La n'était remen pas la appuy dessus étaient allier raient vouloi la por Just sine e tirent s'enfu on les gent e vriers Monté Ils on Laon.

— U l'effro de l'a lieu d priéta Voi les jo « A dimer tamm qui a lorsq fait a trine Par u de fai M. B mort sonne s'emp

— c'est dante hau mais M. mysti Le un jo tout. de so tion plus ment Se deva pouss queq cité i Po avait fois chevi volée son n'ava corre L' citer Je po faux finira souve class Je